2

DE LA DIRECTION MORALE

DES SALLES D'ASILE

ET

DES COMITÉS DE SURVEILLANCE.

PARIS.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,

4, RUE DE VERNEUIL.

1834


2

La loi sur l'instruction primaire n'a point encore été appliquée aux Salles d'asile qui attendent de nouveaux réglemens en harmonie avec la nature de cette institution. Ceux qui furent accordés par le conseil général des hospices, en 1829 et 1830, au comité de dames chargé de la surveillance des asiles de Paris, vont subir sans doute d'importantes modifications. Nous ignorons quelles seront les bases adoptées; mais quelles qu'elles soient, nous croyons pouvoir offrir dans les pages suivantes le résultat de nos observations et de nos réflexions durant huit années, et manifester des vœux conformes, ce nous semble, au bien réel des établissemens dont la direction morale est d'un si grand intérêt.

Avril 1834.



DE LA DIRECTION MORALE

DES SALLES D'ASILE,

ET

DES COMITÉS DE SURVEILLANCE.

CHAPITRE I.

Avertissement.

Les salles d'asile ouvertes aux petits enfans de l'âge de 2 à 7 ans, et connues en Angleterre sous le nom d'*Infant schools*, sont maintenant naturalisées en France ; leur utilité est de jour en jour plus vivement appréciée, et il est permis d'espérer que désormais les premiers regards et les premiers efforts de la charité se fixeront sur l'enfance.

Nous ne destinons donc pas les réflexions suivantes à faire connaître le but des salles d'asile ; mais nous les présentons aux personnes qui, portant intérêt à cette institution, désirent prendre une part active à son extension et concourir à son perfectionnement, et nous les adresserons particulièrement aux femmes, parce que l'œuvre des salles d'asile nous semble toute maternelle.

Il nous est doux de penser qu'un grand nombre d'âmes seront peut-être émues de joie en voyant s'ou-

vrir devant elles une nouvelle carrière d'activité charitable ; mais nous sentons le besoin de leur faire mesurer l'étendue de cette carrière et les difficultés qui peuvent les y attendre. La charité, entraînée par un premier élan, ne sait pas toujours les envisager et les apprécier à leur juste valeur. Plus tard les mécomptes, les obstacles se présentent ; le cœur est froissé, le zèle se ralentit, la langueur morale paralyse tout effort, et bientôt nous négligeons une tâche qui nous paraît au-dessus de nos forces et qui ne nous offre aucune chance de succès.

La persévérance seule peut amener en toutes choses des résultats satisfaisans pour le cœur. Essayons de dire ce qui peut la fortifier en nous et nous soutenir dans l'exercice de la charité.

En toute entreprise il faut d'abord se demander quel but on se propose, s'assurer que ce but est utile, examiner ensuite les moyens de l'atteindre. A la vue des difficultés inévitables nous sentirons d'un côté le besoin de persévérance et de courage, et de l'autre notre faiblesse et notre légèreté naturelles, et nous serons amenés à chercher en Dieu la force qui nous est nécessaire pour accomplir sa volonté. Le sentiment du devoir ne peut, s'il est réel, se manifester en une circonstance, puis s'affaiblir en une autre et nous laisser retomber dans l'indifférence et l'apathie. La conscience alors ne saurait nous donner la paix du cœur et de l'esprit. Voilà donc les puissans mobiles qui peuvent nous porter à surmonter courageusement les obstacles toujours renaissans au dehors et au dedans de nous-mêmes. Mais encore ici pénétrons-nous de la vérité de cette

belle parole de saint Augustin : « Commande-moi ce « que tu veux, mais donne-moi ce que tu commandes; » et nous sentirons au fond de notre âme une force toujours croissante et cette impression si pure qui nous élève au-dessus des peines de la vie, pour nous faire trouver le calme, la constance et l'inébranlable espoir, là où seulement ils résident.

CHAPITRE II.

Des comités de surveillance et de leur formation.

Nous supposons que l'idée de la fondation d'une salle d'asile ayant été conçue et son organisation achevée (1), il ne s'agit plus que de poursuivre une œuvre dont toutes les difficultés semblent surmontées ; mais c'est alors précisément que se présentent les plus graves et qu'il est nécessaire d'adopter une marche régulière et sage. Pour parvenir à ce but nous ne saurions trop fortement recommander la formation des comités de surveillance. L'inconstance de notre nature a besoin d'être soutenue même dans l'accomplissement du bien et des devoirs les plus doux. Les bureaux de charité, les associations de dames de paroisses, et toutes les sociétés de bienfaisance, sont des exemples de cette

(1) L'excellent Manuel de M. Cochin et l'Instruction élémentaire sur la formation des salles d'asile contiennent toutes les directions pour l'organisation d'un établissement.

impérieuse nécessité. De plus, il ne peut y avoir accord de vues, simultanéité d'efforts dans le bien fait isolément, tandis qu'en se réunissant le zèle réchauffe le zèle, la charité enflamme la charité; les succès des uns compensent les mécomptes des autres, et l'on fait plus et mieux en agissant de concert. Il y a un charme inexprimable attaché à ce concours de pensées et d'intentions. Il y a de grandes douceurs dans les relations qui s'établissent entre les cœurs animés d'un même sentiment. Essaierons-nous de les décrire? Ceux qui les connaissent par expérience trouveraient nos paroles faibles et décolorées en comparaison de la réalité; ceux qui les ignorent ne nous comprendraient peut-être pas. Nous devons donc nous contenter d'indiquer cette source inépuisable de pures jouissances.

La formation d'un comité de surveillance exige une attention sérieuse. S'il est composé de personnes peu disposées à se rapprocher les unes des autres, de goûts, de sentimens différens, pourra-t-il offrir l'unité indispensable? Parfois il est difficile de se soustraire à certaines exigences de société; cependant quel est le but qu'il faut atteindre? n'est-ce pas avant tout le bien de l'établissement? Il est donc indispensable de choisir avec impartialité, avec justesse, les personnes qui formeront le comité. Que l'esprit de charité, de cette charité qui aime et a besoin de se dévouer, soit le lien qui les unisse; qu'un doux sentiment de bienveillance les anime, et que toutes soient prêtes à porter le fardeau les uns des autres, à s'entr'aider, s'encourager, s'éclairer mutuellement.

Ce n'est pas légèrement et sans avoir mûrement réfléchi qu'il faut s'engager à faire partie d'un semblable comité ; il faut mesurer l'étendue de sa tâche et consulter sa conscience aussi bien que son cœur. Il est tel établissement auquel on peut être plus utile en ne s'occupant pas de sa direction qu'en s'en occupant négligemment. On a répété bien des fois que le sort d'une salle d'asile dépend uniquement des dispositions et des qualités des maîtres qui la dirigent ; mais qui surveillera ces maîtres dans l'accomplissement de leurs devoirs? qui leur donnera les conseils, les encouragemens dont ils peuvent avoir besoin, ou leur adressera les réprimandes qu'ils peuvent mériter? Il est donc facile de reconnaître combien la part du comité de surveillance est grande et combien sa formation a d'importance et doit exiger d'attention. Nous ne saurions trop insister sur ce point.

CHAPITRE III.

Des réunions du comité.

L'exercice de la charité a trop d'attrait, et cet attrait agit trop puissamment sur l'âme, pour que l'on puisse douter que, même en commençant par envisager les difficultés attachées à la surveillance régulière et consciencieuse d'une salle d'asile, il ne se trouve bien des personnes portées à se consacrer à cette œuvre de com-

passion chrétienne et d'amour maternel. Lorsqu'elles se seront réunies et auront pris la résolution d'y travailler de tout leur pouvoir, nous leur conseillons de fixer d'abord des jours de réunion où elles puissent se retrouver, se communiquer leurs impressions, leurs pensées, et se partager les diverses fonctions à remplir auprès de leurs enfans adoptifs. Nous avons vu des comités de surveillance s'assembler d'abord avec régularité et zèle, puis peu à peu se relâcher de cette régularité et sentir se refroidir ce zèle. D'où provenait ce relâchement? C'est qu'il n'était guère question dans ces réunions que de la partie administrative et toute matérielle de l'œuvre; que d'examen de dépenses, de comptes, et des détails de ménage, s'il est permis de s'exprimer ainsi. N'y avait-il pas dans cette organisation une grande lacune? Il est certainement très nécessaire de donner beaucoup de soins à ces diverses parties de la direction d'un asile, car il s'agit d'administrer les deniers du pauvre, et la plus stricte économie devient un devoir sacré, quand elle peut conduire à procurer plus de soulagement et plus de bien-être à ceux dont on s'occupe. Mais lorsque des bases ont été posées avec sagesse, une seule personne ou deux peuvent être chargées de veiller à leur exécution et présenter ensuite au comité le résumé de leur travail. Il y aurait alors plus d'exactitude dans la surveillance des petits détails d'économie domestique, et les personnes qui rempliraient ces fonctions y prendraient d'autant plus d'intérêt qu'elles le feraient avec suite. Nous considérons ces soins comme dignes d'une sérieuse attention; mais ce qui en exige bien davantage

encore, c'est la surveillance morale à exercer sur les maîtres et les élèves. D'un peu de relâchement dans des habitudes de sévère économie, il ne résultera qu'un peu plus de dépense; l'asile coûtera plus cher; mais voilà tout. En sera-t-il de même dans le relâchement de la surveillance morale? Nous avons ouvert une salle d'asile, engagé les mères à nous confier leurs enfans; sans doute nous sentions le besoin de faire à ces faibles créatures tout le bien qui est en notre pouvoir. Pourrions-nous donc négliger la portion la plus importante de nos engagemens? Ce n'est pas seulement un bien temporel et passager qu'il s'agit d'accomplir, mais un bien moral et éternel, en dirigeant les premières pensées de ces jeunes âmes vers les choses pures et saintes, et en nous efforçant de les conduire à Celui qui a dit: « Laissez venir à moi les petits enfans et ne les en empêchez pas. » Si nous envisageons ainsi les devoirs qui nous sont imposés, nous éprouverons le besoin de nous entretenir fréquemment avec nos compagnes d'œuvre, des dispositions et des progrès de notre grande famille; et bien loin que les jours de réunion du comité semblent trop rapprochés, ils seront des jours aussi doux pour nous qu'utiles pour nos jeunes élèves.

Dans plusieurs salles d'asile (1), on a adopté l'usage d'un registre où chaque membre du comité, qui à son tour visite l'établissement, inscrit les observations et les réflexions que lui suggère ce qu'il voit ou entend. La personne qui lui succède dans cette inspection

(1) A Strasbourg, à Lyon.



prend connaissance de ces observations et y ajoute les siennes. Ce livre-journal tenu avec régularité peut offrir des élémens d'entretien pleins d'intérêt pour les jours de réunion du comité, et motiver des décisions souvent importantes. Dans quelques asiles encore les maîtres rédigent également un journal dans lequel ils rendent compte des leçons données aux enfans, de la manière dont elles sont reçues, et des progrès moraux et intellectuels qu'ils ont pu remarquer en leurs jeunes élèves. Nous avons vu quelques-uns de ces journaux dont la naïveté et le charme nous ont vivement intéressés; mais quoiqu'il fût désirable que chaque maître ou maîtresse d'asile fût capable d'entreprendre un tel travail, il est difficile qu'il en soit toujours ainsi. On peut trouver des maîtres excellens sous tous les autres rapports et auxquels cette facilité de rédaction manquerait complètement; on peut donc le souhaiter; mais non pas l'exiger. Il n'en est pas de même du registre d'observations tenu par les membres du comité; il peut et doit être établi et scrupuleusement continué dans chaque établissement; il ne s'y trouvera pas de lacune si les membres du comité s'entendent pour que chaque jour l'asile soit visité et surveillé; et rien n'est plus facile en composant le comité de six personnes (disposées à faire chacune une visite par semaine), ou de douze si elles préfèrent n'être en fonctions que tous les quinze jours, et en adoptant l'usage des suppléantes pour les personnes forcées de s'absenter ou de suspendre leurs visites. De cette manière chaque établissement serait véritablement un centre d'intérêt, d'efforts et de préoccupation charitable.

CHAPITRE IV.

De l'inspection exercée par le comité.

Nous venons d'indiquer sommairement que la formation d'un comité de surveillance est indispensable au soutien d'un asile ; nous devons ajouter maintenant de quelle manière cette surveillance doit être exercée pour le bien de l'établissement. Le comité doit être composé, avons-nous dit plus haut, d'un nombre de membres suffisant pour que l'asile soit visité tous les jours. Les réunions du comité devront avoir lieu au moins une fois par mois. Chaque personne choisira ou acceptera son jour d'inspection et ne devra manquer à l'engagement pris qu'en se faisant remplacer par une autre dame du comité, qui se trouverait libre, ou par sa suppléante.

Le registre d'observation préparé d'avance restera déposé entre les mains du maître ou de la maîtresse de l'asile, qui pourra en prendre connaissance et profiter parfois des réflexions qui s'y trouveront consignées; mais lorsque les dames surveillantes voudront que leurs observations ne soient point soumises à cette investigation, il leur sera facile de prendre des notes qu'elles se communiqueront dans les séances du comité (1).

(1) On peut réduire à peu de chose le travail de rédaction que nécessiterait pour chaque dame la tenue du livre-journal, si on le dispose ainsi que l'indique la note placée à la fin de cet

La surveillance des dames devra porter sur la bonne tenue de l'établissement, sur la propreté qu'il est essentiel d'y maintenir, surtout sur les rapports du maître avec les élèves et sur la nature des leçons qu'il leur donne; sur l'état sanitaire des enfans; sur leurs habitudes extérieures, leurs dispositions morales et le développement de leurs facultés intellectuelles; sur la manière dont ils écoutent les leçons et sur leurs amusemens pendant les heures de récréation. Il peut être bon, en conséquence, de visiter l'asile à des heures du jour différentes et qui ne puissent être prévues. Les dames surveillantes ont encore à remplir des devoirs importans, qui se rattachent en quelque sorte aux fonctions de dames de charité; ce sont les rapports à entretenir avec les parens des enfans. Il serait à desirer que tous fussent connus et visités, sinon fréquemment, du moins dans les occasions qui peuvent rendre ces relations utiles. Nous croyons devoir répéter ici ce que nous avons dit plus haut, craignant que peut-être cette énonciation des devoirs imposés aux membres des comités de surveillance ne puisse les faire paraître trop étendus et pénibles à remplir. C'est que tout ce qu'on fait avec suite et persévérance acquiert un degré toujours plus vif d'intérêt, et qu'en recommandant l'exactitude dans l'accomplissement des devoirs que nous venons d'indiquer, nous savons que, perdant toute aridité, ils offriront chaque jour plus de charme.

écrit. — La netteté et l'exactitude du travail permettraient qu'il pût être facilement consulté, et fourniraient, nous osons le croire, des renseignemens vraiment intéressans et précieux.

CHAPITRE V.

Inspection générale de l'établissement.

L'aspect d'une salle d'asile varie à chaque heure du jour et présente des caractères différens à l'œil de l'observateur. Nous ne pouvons les définir qu'en présentant le tableau de ce qu'ils doivent être. Au moment où l'asile est ouvert le matin, les salles ont été nettoyées soigneusement par la femme de service, aérées, lavées durant les grandes chaleurs et suffisamment échauffées pendant l'hiver; l'eau des fontaines a été renouvelée, tout enfin doit être dans le meilleur ordre possible. La surveillance des dames doit s'exercer sur tous ces détails; elles n'oublieront point de donner à tout un coup d'œil rapide; elles vérifieront si les paniers qu'apportent les enfans sont bien rangés, et la moindre négligence sera signalée par elles. Le maître est présent, libre de tout autre soin, prêt à recevoir les enfans, à examiner leur état de santé, de propreté, à parler aux parens qui les amènent, et à leur faire les observations ou les recommandations auxquelles les circonstances peuvent donner lieu. Les enfans arrivent, les plus grands s'établissent sur les bancs et sont occupés à tricoter. Durant ce temps ils apprennent par cœur et récitent de courts fragmens de l'Évangile et quelques versets des psaumes, ou bien ils chantent. Il est important de ne pas laisser commencer la journée par

des jeux bruyans, par des querelles, et par un mouvement qui produit de l'agitation pour tout le reste du jour. L'heure de l'étude a sonné; peut-être tous les enfans ne sont-ils pas encore réunis; il est indispensable de faire à ce sujet des représentations aux parens, et il faut insister sur l'observation de la règle, à moins que les motifs allégués ne soient vraiment valables; de temps à autre la visite à cette heure d'une dame surveillante serait très utile. Pendant le temps consacré aux leçons, les enfans seront maintenus en bon ordre; cependant on ne peut commander à leur attention, et il faut seulement tâcher de réussir à la captiver. Il serait inhumain, et peut-être imprudent, d'exiger d'eux une immobilité complète; mais que toujours les querelles soient réprimées, que tout acte, tout mouvement violent ou indécent soit surveillé et immédiatement arrêté. On ne saurait trop s'empresser alors de défendre l'enfant contre lui-même; que le maître le prenne doucement par la main, et lui faisant quitter sa place sans rien dire, qu'il le fasse asseoir tout près de lui afin qu'il ne puisse se soustraire à son regard; puis, qu'il s'efforce d'attirer et de fixer son attention sur la leçon donnée à ce moment. Si la faute est grave la réprimande méritée ne doit être faite que lorsque l'heure d'étude sera terminée.

Midi sonne, le travail est fini; l'instant du repas est important à surveiller (1), car il faut profiter de cha-

---

(1) Dans la plupart des salles d'asile le repas se fait dans le préau ou le jardin. Cet usage a l'avantage de maintenir plus de propreté dans la salle, de laisser les enfans plus long-temps en

que circonstance qui permet d'observer les dispositions et le caractère des enfans. Encore à ce moment que nulle contrainte trop pénible ne leur soit imposée; mais que les mauvais mouvemens ne puissent passer inaperçus et que toujours ils soient pour l'enfant en qui ils se manifestent, l'occasion de recevoir instruction ou réprimande maternelle et sage.

On devra observer aussi de quelle manière les maîtres et la femme de service s'acquittent de cette partie de leur tâche.

Le repas est achevé, les mains, les figures doivent être lavées; les enfans se rendront avec ordre, en marchant et chantant, soit dans le jardin, soit dans le préau couvert, suivant le temps et la saison. Là toute liberté d'action leur est rendue. Qu'ils jouent, sautent, courent et s'amusent; que leur gaîté puisse éclater par des rires ou des cris de joie; ne réprimez pas l'expression de ce sentiment et de ce besoin de bonheur qui a été implanté dans le cœur par une main divine, et qui ne sera que trop tôt flétri, comprimé par le développement des passions, les impressions de souffrance et par les circonstances extérieures. Laissez l'enfant s'enivrer de cette félicité si douce et si pure d'être et de sentir le prix de la vie; mais alors observez-le soigneusement et cherchez à découvrir les dispositions de son âme. Le maître ne doit, sous aucun prétexte, quitter ses élèves durant les heures de récréation et de jeu (1). Il devrait au contraire s'en occuper

plein air, et surtout de faire considérer la salle comme un endroit où l'on ne joue pas et se tient plus tranquille.

(1) Il est nécessaire sans doute que les maîtres et maîtresses

plus spécialement encore que pendant le temps des leçons, et sa surveillance doit être plus active, car les enfans, tous en mouvement, sont moins faciles à contenir. Que parfois il joue ou coure avec eux, ou bien qu'il s'occupe de ceux qui ont mérité des réprimandes et encouru des punitions.

Lorsque les enfans quittent l'asile vers le soir, il faut que ce soit sans tumulte, et les parens seront instruits à se conformer aux réglemens adoptés.

Les dames surveillantes reconnaîtront facilement sur quels points doivent porter leur inspection et leurs observations, si elles sont toujours pénétrées de l'idée que ces pauvres enfans sont leurs enfans adoptifs, et qu'elles les considèrent avec une sollicitude maternelle. Leur cœur alors leur suggèrera tout ce que nous ne saurions dire et leur donnera des conseils mille fois supérieurs et préférables aux nôtres.

CHAPITRE VI.

Des rapports avec le maître.

Nous voici parvenues à la partie la plus importante de notre tâche. Le bien que peut faire l'asile dépend de la capacité et des dispositions du maître ou de la

---

d'asile prennent alternativement quelques momens de repos; mais il vaut mieux que ce soit pendant le temps des exercices du gradin, et tandis que les enfans sont occupés.

maîtresse appelé à le diriger ; mais le devoir de les surveiller, de les instruire, de les encourager appartient au comité. C'est donc sur lui que pèse la responsabilité tout entière.

Nous n'osons point dire ce que devrait être ce maître ou cette maîtresse, et de combien de vertus et de qualités ils devraient être pourvus, car nous craignons, en traçant un tel portrait, de n'inspirer que découragement et de n'obtenir pour toute réponse que cette question : Où trouver un pareil phénix? Contentons-nous donc d'indiquer au moins ce qu'ils ne doivent pas être. La personne à laquelle est confiée la direction d'un asile ne doit pas embrasser cette vocation si importante par pure convenance et comme elle accepterait tout autre emploi lucratif. Malheureusement il n'en est que trop fréquemment ainsi. Des personnes accablées par des revers de fortune, ayant perdu toute ressource, demandent souvent la direction des salles d'asile, ou même on pense à la leur offrir lorsqu'elles sont connues des fondateurs. Nous sommes loin de désapprouver ces combinaisons de la charité, qui jouit si vivement lorsqu'elle peut faire le bien de deux côtés à la fois ; mais cependant nous avons eu lieu de reconnaître que de telles considérations pouvaient en faire disparaître de beaucoup plus importantes, et que les personnes qui, à ce titre, obtenaient la préférence, n'étaient pas toujours douées comme elles auraient dû l'être. Nous devons encore répéter ici ce que nous avons dit plus haut à l'occasion de la formation des comités de surveillance. Quel est le but qu'il faut atteindre? Est-ce le bien de l'établissement? Est-ce la

satisfaction et le bien-être de la personne chargée de le diriger? On ne saurait hésiter sur la réponse, il est donc indispensable que le caractère et les qualités de cette personne soient envisagés abstraction faite de sa position. Loin donc d'être uniquement attirée par l'appât d'une situation avantageuse, il faut qu'elle se sente portée par l'impulsion et le besoin de son cœur à s'occuper des enfans, qu'elle les aime, qu'elle ait pour eux un intérêt véritable et des entrailles de compassion; il faut qu'elle soit disposée à recevoir les directions, les conseils des dames surveillantes, qu'elle soit docile à leurs réprimandes et modeste lorsqu'elle reçoit les marques de leur approbation; que ses propres intérêts ne lui fassent point négliger ceux de ses élèves. L'on confie parfois la direction d'un asile à une mère de famille; c'est un moyen de l'aider à élever ses nombreux enfans; ils seront confondus avec ceux de l'asile, et tous n'en seront que mieux surveillés. Mais ceci est une illusion : il est impossible qu'une préférence ne se fasse pas sentir; et si les enfans de la maîtresse sont malades elle devra les soigner avant toutes choses; sa pensée, sa sollicitude se concentrera sur eux, et dès lors elle ne pourra plus être pour ses enfans du dehors ce qu'il faut qu'elle soit. Nous conseillons donc (du moins autant que les circonstances le permettront) le choix de personnes n'ayant pas d'enfans en bas âge.

Si, pénétrées de l'importance des considérations que nous venons d'indiquer, nous avons pu trouver une personne qui nous semble offrir toutes les garanties désirables, sans doute nous devons en éprouver de la

joie; mais que ce ne soit pas un motif pour concevoir une sécurité trop entière qui, nous entraînant peu à peu vers le relâchement dans notre surveillance, serait peut-être également funeste au maître et aux enfans.

Il y a certainement des exceptions, et l'on pourrait citer tel maître qui fait mieux à lui tout seul que ne le ferait un comité tout entier; mais un cas semblable est fort rare; et encore est-il que le fardeau que porte le maître est trop pesant pour lui et qu'on doit l'aider à le supporter. Ce n'est qu'à la longue et après bien des heures et des jours d'observation que nous pourrons être assurés qu'un maître ne démentira en aucune circonstance la bonne opinion que nous aurons conçue de lui. Et lors même que nous aurions acquis cette conviction, n'admettrons-nous pas qu'il peut être sujet à se tromper, et que la pensée de notre surveillance peut lui être secourable dans des instans de découragement, d'impatience ou d'exaltation d'amour-propre? Mais, pour que cette surveillance puisse avoir de tels résultats, comment devons-nous l'exercer? De quelle nature seront nos rapports avec les maîtres? Ces rapports ne produiront aucun fruit s'ils ne sont entièrement simples, sérieux, confians et tout-à-fait dénués, d'un côté, de prétentions d'amour-propre et de complaisance adulatrice, de l'autre, de fierté, de raideur et de sécheresse. Lorsqu'on se rencontre sur le terrain de la charité l'âme doit s'adresser à l'âme, et le cœur parler au cœur; on ne peut plus observer dans toute leur rigueur ces convenances sociales qui placent si souvent une muraille d'airain autour de nous; ce qui ne veut pas dire que les dames surveillantes et les

maîtres et maîtresses de salles d'asile ne restent pas chacun à leur place, mais que la confiance, la simplicité et la bienveillance doivent caractériser les rapports qui s'établissent entre eux. C'est donc avec une véritable peine que les dames surveillantes, qui ont compris la nature de ces rapports, voient quelquefois les directeurs d'une salle d'asile leur en faire en quelque sorte les honneurs, faire devant elles parade de leurs succès et solliciter, pour ainsi dire, des éloges. S'ils étaient convaincus que les dames surveillantes sont leurs compagnes d'œuvre et désirent sincèrement les aider dans l'accomplissement de leur tâche, au lieu de prendre un masque pour l'instant de la visite et de ne montrer de l'établissement que les beaux côtés, ils indiqueraient le mal comme le bien, suivraient le cours habituel de leurs occupations, leur parleraient d'abondance de cœur, leur révéleraient leurs peines, leurs inquiétudes, leurs espérances au sujet de leurs jeunes élèves, leur avoueraient ingénument les mouvemens de lassitude ou de découragement qu'ils peuvent éprouver, et de telles habitudes de confiance et d'expansion tourneraient au profit de l'établissement et à l'instruction des comités de surveillance.

Mais comment, dira-t-on peut-être, réussir à établir de tels rapports? D'abord en ne permettant pas que notre présence détourne jamais l'attention du maître de ses élèves, et en établissant qu'il agira, parlera, continuera ses discours et ses leçons comme s'il était absolument seul; ensuite en partageant parfois ces soins avec lui, ou du moins en écoutant attentivement les enseignemens qu'il donne. Nous recueillerons ainsi

les élémens des observations que nous pouvons plus tard communiquer au maître dans un entretien amical et confiant. Disons-lui toute notre impression, même lorsqu'elle est défavorable; mais en nous identifiant avec sa position et aux difficultés qu'il rencontre; faisons-lui bien comprendre que son œuvre est la nôtre, que ses peines sont nos peines, que ses joies seront nos joies.

Nous devons être convaincus d'une importante vérité; c'est qu'il faut commencer par faire passer dans l'âme, le cœur ou l'intelligence des maîtres toutes les instructions que nous désirons faire arriver jusqu'aux enfans; car le maître est notre organe, notre voix; lui seul est constamment à portée de mettre à ces instructions la suite nécessaire, de profiter des instans convenables et des circonstances accidentelles pour les faire pénétrer dans ces jeunes âmes. Si d'ailleurs il n'entre pas suffisamment dans nos vues, si nos idées ne sont pas devenues les siennes, ne peut-il pas effacer en grande partie toutes les impressions que nous aurons pu produire?

Il est facile de comprendre que ce n'est pas en cherchant à imposer nos idées et en donnant des ordres que nous obtiendrons ce résultat. Il faut persuader, convaincre, et cette tâche est beaucoup moins épineuse qu'on ne le pourrait supposer; il ne s'agit que de l'entreprendre avec des sentimens de patience, de persévérance et d'espoir. La persévérance dans le bien, lorsqu'elle repose sur la confiance en Dieu et qu'elle est accompagnée d'un esprit de prière, est infailliblement suivie du succès. La patience peut sur-

monter toute disposition hostile, et l'espoir, qui se communique, ranime le zèle et fait triompher des obstacles mêmes qui avaient d'abord paru les plus invincibles.

Abordons successivement les points sur lesquels nous pouvons être appelées à faire des remarques de désapprobation et occupons-nous premièrement du mode d'enseignement.

Supposons que le maître a de la bonne volonté et du dévouement, qu'il désire sincèrement instruire, et amuser ses jeunes élèves, mais qu'il n'a pas suffisamment réfléchi à ce qu'est la portée de leur intelligence, ni à la nécessité de ne donner que des instructions graduées et tout-à-fait élémentaires, et qu'en conséquence il manque de discernement dans le choix des sujets de leçons, dans celui des mots dont il se sert ; il ne peut être compris, les enfans répètent comme de dociles perroquets les sons qu'ils entendent, et à de certains jours leur mémoire leur fait jouer un rôle qui n'est bon qu'à exciter leur amour-propre. Des heures précieuses s'écoulent sans leur apporter d'enseignemens utiles; l'être intellectuel ne se développe pas et l'être moral est par cela même plus difficile à diriger; tout cela est fâcheux et doit exiger de notre part une attention sérieuse. Nous n'y remédierons qu'en élargissant la sphère des idées du maître, en lui faisant comprendre l'enfance ; pour cela il faut l'étudier nous-mêmes avec lui, et chacune de nos observations, de nos expériences l'instruira et lui servira d'exemple pour s'appliquer aussi à réfléchir et à observer. Nous devons également l'aider dans le choix

des livres dont il fait usage, en lui indiquant les parties qui nous semblent bonnes, et en lui disant les raisons qui nous font désapprouver les autres. Si les personnes qui s'occupent des asiles prenaient l'habitude de faire des courts extraits bons pour de très jeunes enfans, lorsqu'elles ont entre les mains un livre de lectures instructives et amusantes, les maîtres seraient ainsi munis de précieux élémens d'instruction. Nous espérons que par la suite des livres véritablemens à la portée des petits enfans seront publiés. Nous recommandons cet intéressant sujet à toutes les mères qui sentent avec regret pour leurs propres enfans une lacune qu'il serait si nécessaire de remplir. Il existe en Angleterre et en Allemagne de charmans ouvrages de ce genre, où tout est naïveté, grâce et pureté morale et religieuse. Pourquoi faut-il qu'en France l'esprit veuille toujours prendre la place du sentiment maternel, et pourquoi s'efforce-t-on, dans la plupart des écrits destinés aux jeunes enfans, de les transplanter dans la vie avant le temps, au lieu de pénétrer dans l'atmosphère si douce et si calme qui environne les premières années de l'enfance? Mais revenons à l'instruction ou pour mieux dire à l'éducation de nos maîtres; maintenant nous avons lieu de fixer notre attention sur des inconvéniens plus graves encore que ceux indiqués plus haut. Nous supposons que la personne chargée de la direction de l'asile possède les qualités requises pour cette tâche, que la douceur, la patience s'unissent en elle à une mesure convenable de fermeté, de tenue et de sérieux; que l'habitude d'élever la voix avec colère, et de manifester de l'im-

patience ou de l'irritation par ses paroles ou ses gestes, lui est étrangère; mais néanmoins la direction morale des enseignemens est fausse, nuisible. Le maître encore ici ne comprend pas l'enfant, les réprimandes sont peu judicieuses, intempestives, injustes peut-être, ou bien une indulgence répréhensible prend la place d'une sévérité nécessaire. Les éloges donnés à l'enfant s'adressent à son amour-propre, alimentent en lui l'orgueil et lui donnent de soi-même une idée de supériorité sur ses camarades qui ne saurait être trop soigneusement combattue.

L'enfant dès son plus jeune âge offre tous les traits moraux de l'homme fait. Le maître chargé de le conduire ne le comprendra que lorsqu'il aura pu apprendre à lire dans son propre cœur. Si la nature de cette étude et de cette analyse lui est étrangère ; s'il n'a pas été initié à cette science, sans laquelle nous marchons en aveugle dans la vie, nous sommes appelées à la lui enseigner, et nous en viendrons à bout si nous lui communiquons nos propres expériences, et si nous lui expliquons comment ce qui se passe en nous-mêmes nous fait comprendre et excuser ce qui se passe en autrui.

Ce n'est pas certainement par des enseignemens intellectuels, ni par de simples préceptes moraux que nos dispositions naturelles peuvent être modifiées, nos passions subjuguées, nos désirs rendus plus purs. La plus légère amélioration morale peut-elle être obtenue avant que le cœur soit touché et qu'on ait senti vibrer les cordes de la conscience? Pour l'enfant comme pour l'homme fait, il ne peut y avoir pour toute vertu,

pour tout perfectionnement, qu'un mobile vraiment puissant, élevé, inébranlable ; ce mobile c'est l'amour de Dieu ; nous disons l'amour, car la crainte resserre le cœur, le comprime, le dompte par violence, mais ne le change pas. L'amour de Dieu peut seul produire en nous l'accomplissement de ses commandemens et nous conduire à aimer notre prochain comme nous-mêmes ; le petit enfant qui aime Dieu a autant de force pour faire ces choses que peut en posséder l'homme avancé en âge. On ne saurait nier la puissance qu'exerce en nous un sentiment tendre et profond ; chaque jour nous pouvons constater que l'influence d'êtres mortels, imparfaits la fait naître et la développe dans notre cœur. Et Dieu qui a créé notre âme, l'auteur, le maître de notre vie, celui qui nous aime mille fois plus que nous ne nous aimons nous-mêmes, serait-il le seul à qui nous refuserions l'influence que nous accordons aux créatures, objets de notre amour? Souvenons-nous que Celui qui a dit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de « tout votre cœur, de toute votre âme et de toute votre « pensée » a aussi ajouté, « celui qui aime son père ou « sa mère plus que moi n'est pas digne de moi.» Nous devons donc diriger tous nos efforts vers le développement de l'amour de Dieu dans le cœur de nos petits enfans. L'Évangile, si nous y puisons les directions dont nous avons besoin, nous fera trouver le moyen d'ouvrir ces cœurs à la puissance de cet amour.

L'Évangile, qui nous révèle les mystères de notre nature morale, nous apprend ce que tout enfant d'Adam recèle dans son cœur de corruption naturelle et

d'impuissance à faire le bien (1). Si notre conscience, frappée de ces déclarations, en reconnaît la vérité et nous fait sentir l'étendue de notre faiblesse, il nous sera facile de diriger nos maîtres dans le chemin de la vérité; et si, par la grâce de Dieu, notre conviction devient la leur, toute difficulté sera aplanie, chaque mauvais mouvement de l'enfant sera compris, et au mal nous pourrons opposer le seul remède efficace. Là encore il faut que notre propre expérience nous éclaire. L'Évangile nous enseigne par quelles voies de grâce et de pardon Dieu daigne attirer à lui nos âmes et les faire entrer dans une vie nouvelle; mais il faut que nous le sentions, que nous le fassions sentir à nos maîtres; car ce n'est qu'alors que notre amour pour les jeunes âmes confiées à nos soins deviendra plus tendre, notre intérêt pour elles plus vif, et que nous

---

(1) « Quiconque n'a pas encore cru, d'après la déclaration de « l'Écriture, « que l'homme est né dans le péché », n'a qu'à « suivre de près les petits enfans, et examiner leurs actions dès « l'age le plus tendre, pour se convaincre qu'elles ne découlent « pas d'une source pure, et que le mal existe plus ou moins « dans leur cœur. Cette triste vérité une fois bien reconnue et « sentie, loin de nuire à l'intérêt qu'on porte à l'enfance, doit « servir au contraire à faire redoubler de soins et de sollicitude « ceux qui s'en occupent. Elle engage à plus de vigilance pour « détruire le mal dans le cœur, quand on sait qu'il y est natu- « rellement; elle contribue encore à prévenir le découragement, « parce qu'on a plus de force pour supporter un malheur auquel « on est préparé d'avance; et la *Parole de vérité* qui nous découvre « le mal, nous montre aussi quels sont les vrais moyens d'y « remédier. » (*Notice sur l'École des petits enfans, établie à Genève*, pages 33 et 34.)

éprouverons véritablement le besoin de les amener à la connaissance et à l'amour du Seigneur.

CHAPITRE VII.

Des rapports avec les enfans.

Nous aurions voulu pouvoir nous étendre davantage sur les directions qu'il est de notre devoir de donner aux maîtres et aux maîtresses dont la surveillance nous est confiée ; mais les bornes de cet écrit nous forcent à passer à un autre sujet qui, du reste, se rattache intimement à celui que nous livrons aux réflexions des personnes qui se sentiraient portées à le développer davantage. Nos rapports avec les petits enfans durant le temps de nos visites à l'asile doivent aussi concourir à l'instruction du maître ; souvent même il nous sera facile de lui faire saisir, par notre manière d'agir, ce qui lui semblerait peut-être abstrait et incompréhensible présenté en théorie. Mais pour pouvoir enseigner par l'exemple il faut que nous donnions toute notre attention de cœur et d'esprit, à l'étude des petits êtres que nous venons visiter, et que nous apportions à cette étude un désir sincère de nous instruire nous-mêmes ; alors, n'eussions-nous qu'un quart-d'heure à y consacrer, soyons assurées que notre visite ne sera pas inutile. Un charme puissant et irrésistible entoure l'en-

fance et lui donne tant d'attrait que nous pouvons dire avec certitude à celles de nos compagnes qui peut-être ressentiraient de la répugnance ou de l'éloignement à se livrer à cette étude, qu'elles ne sauraient la poursuivre sans s'y attacher toujours plus et sans éprouver l'effet des sentimens aussi doux que salutaires que chaque expérience fera naître dans leurs cœurs. L'enfant né de parens pauvres, abandonné à lui-même presque dès les premiers instans de sa naissance, est comme la jeune fleur sauvage qui germe et croît battue par les vents. L'enfant élevé au sein de l'opulence peut être comparé à ces plantes que mille soins entourent et qui reçoivent de la main qui les cultive une direction, des formes, et jusqu'à des couleurs différentes de celles qu'elles eussent dû à la seule nature. Le premier nous offrira une naïveté d'impressions qui chez le second aura peut-être été altérée de bien bonne heure; quoique tous les deux au fond nous présentent à peu de chose près les mêmes traits de physionomie morale. Dans le cours de nos observations journalières appliquons-nous à reconnaître les impressions de nos petits protégés; évitons de n'éveiller en eux que crainte ou simple curiosité; tâchons de leur inspirer une affection mêlée de respect; causons avec eux comme nous causerions avec nos propres enfans; n'excitons pas leur babil, mais provoquons par nos réponses un besoin d'expansion qui plus tard produira la confiance. Si c'est à un enfant peu docile que nous nous adressons, efforçons-nous, sans le froisser, de réveiller dans son âme le sentiment de la conscience, de la reconnaissance et du devoir. Parlons-lui de Dieu qui le voit,

qui l'entend, et qu'il afflige par sa désobéissance (1). Si au contraire nous parlons à un enfant facile à diriger et dont les dispositions soient douces et bonnes, disons-lui qu'il doit être reconnaissant envers le bon Dieu qui le protége et le préserve du malheur de l'offenser, et faisons-lui comprendre qu'il doit l'en remercier; puis instruisons-le à plaindre ceux de ses petits compagnons dont la conduite est répréhensible; engageons-le à redoubler d'efforts pour ne leur donner jamais que de bons exemples, mais abstenons-nous avec soin de toute louange qui pourrait pénétrer comme un poison subtil dans cette jeune âme et y développer l'orgueil et l'égoïsme. Nous avons dit plus haut que parfois il serait utile que nous partageassions avec le maître les fonctions qu'il exerce, et voici comment cela se peut faire. Que les enfans soient habitués à nous voir, qu'ils s'en réjouissent même, ce qui aura toujours lieu dès qu'ils sentiront que nous les visitons avec intérêt et affection; alors il nous sera facile de leur adresser aussi la parole, de les amuser et de les instruire en leur racontant quelque histoire que nous aurons pu préparer d'avance, ou de seconder le maître dans la surveillance, soit aux heures d'étude, soit pendant les récréations. Faisons en sorte que chacune de nos visites puisse laisser quelque trace salutaire dans le cœur ou dans l'intelligence de nos petits enfans. Nous avons vu des per-

(1) Il est nécessaire cependant d'user de prudence et de ménagement, et de ne pas prononcer le nom de Dieu à propos des fautes les plus légères et les plus habituelles; car il ne faut pas qu'un enfant puisse s'accoutumer à la pensée d'offenser Dieu, de sorte qu'elle ne lui fasse plus d'impression.

sonnes pleines de bonté et d'affection pour eux arriver dans un asile avec des corbeilles remplies de gâteaux qu'elles leur distribuaient et qui étaient reçus avec une grande joie. Sans doute l'impulsion qui porte à procurer un plaisir à de pauvres petits êtres, qui ne vivent pour la plupart que de privations, est touchante et louable; mais nous croyons néanmoins qu'il n'est pas désirable qu'elle choisisse cette manière de se manifester; car pourquoi faire connaître à l'enfant une jouissance qui ne se renouvellera pas de long-temps pour lui? et pourquoi lui présenter comme jouissance l'appât de savourer quelques friandises? Nos pauvres petits élèves devront en avançant en âge gagner péniblement par le travail leur pain de chaque jour, ce pain sera arrosé de bien des sueurs et de bien des larmes de souffrance ; il est donc nécessaire que l'éducation de leurs premières années les prépare à cette dure condition; qu'elle contribue par tous les moyens possibles à tremper fortement leur âme ; qu'elle s'attache à déraciner tous les penchans vicieux qui seraient une source de malheur. Et la gourmandise n'est-elle pas un de ceux qui entraînent après soi plus de misère et de dégradation morale ? Habituons ces pauvres enfans à être sobres, ne leur faisons jamais fête d'être nourris de tel aliment plutôt que de tel autre. Que celui qui n'a dans son panier qu'un morceau de pain sec, ou qui même arrivant les mains vides doit le recevoir de la charité des bienfaiteurs de l'asile, apprenne à s'estimer aussi heureux et à sentir autant de gratitude en se rassasiant de ce pain, que l'enfant moins misérable que lui qui apporte des provisions abondantes pour ses repas de la journée.

Nous avons dit dans le chapitre qui précède qu'un seul mobile vraiment puissant peut nous porter au bien, et que ce mobile c'est l'amour de Dieu. Que tous les enseignemens tendent donc à développer à nos enfans cette parole si touchante : « Dieu est amour » (Jean, IV, 8). Il n'y a pas une circonstance de leur vie qui ne puisse nous fournir les moyens de présenter cette vérité sublime. Les bienfaits de Dieu se renouvellent à chaque heure, à chaque seconde, et nous ne saurions les faire sentir trop fréquemment. Dès que le reflet de cet amour aura pénétré dans une jeune âme, l'obéissance deviendra pour elle douce et facile. Nous devons, disons-nous, profiter de toutes les occasions qui peuvent nous fournir les moyens de produire une telle impression ; mais il en est un infaillible et dont nous devons faire usage dès que les premières lueurs de l'intelligence commencent à briller. Parlons souvent de ce Sauveur qui veut que nous recevions « comme un petit enfant le royaume de Dieu » (Marc, x, 15). Habituons les nôtres à sentir près d'eux cet ami céleste qui les appelle et veut les bénir. Faisons-leur comprendre que, sans le secours de cet ami divin, ils ne sauraient résister aux penchans qui les portent ou les porteront inévitablement au mal. Disons-leur comment il s'est fait notre frère pour que nous devinssions ses rachetés et de nouvelles créatures. Le sentiment chrétien, pénétrant dans un jeune cœur comme une rosée du ciel, y fera germer toutes les dispositions paisibles et pures. La vie éternelle qui nous est offerte dès ici-bas, et qui n'est que l'union de l'âme avec Dieu, et que l'amour de cette âme pour Celui qui

l'a créée et sauvée, cette vie éternelle peut commencer dès les premières années de notre existence terrestre. Il y a dans l'Évangile tant de récits attendrissans, tant de faits propres à captiver, à émouvoir le cœur du plus jeune enfant, que si nous savons puiser à cette source sacrée, nous ne la verrons jamais se tarir; et les recherches, les études dont elle deviendra le sujet, seront en bénédiction, non-seulement pour les pauvres petits êtres, objets de notre sollicitude, mais aussi pour nos propres âmes.

CHAPITRE VIII.

Des rapports avec les parens.

Nous avons indiqué comme un des devoirs importans que les dames surveillantes ont à remplir, les rapports à entretenir avec les parens des enfans, et nous avons dit que ces rapports se rattachaient en quelque sorte aux fonctions de dames de charité. Il nous reste donc à définir quelles doivent être ces relations.

L'enfant admis dans l'asile ne tardera pas, nous osons l'espérer, à ressentir l'heureuse influence de l'air qu'il y respire. Ses dispositions, ses habitudes, sa santé ne peuvent que s'y améliorer progressivement. Environné de support, de vigilance, d'affection, son cœur se dilatera, la vie lui sera douce et légère à porter; mais rentré le soir au sein de sa famille, comment y sera-t-il traité? Quelles privations, quelle contrainte, quelles

paroles ou de dureté ou d'excessive faiblesse l'y attendent? Y trouvera-t-il de bons ou de mauvais exemples? Voilà ce qu'il est utile de savoir, afin de donner à l'enfant les leçons ou plutôt les enseignemens moraux dont il peut avoir besoin. Les pères et mères de famille de la classe ouvrière et pauvre sont pour la plupart peu capables de bien élever leurs enfans; souvent ils les gâtent ou les maltraitent. Il peut être donc indispensable dans de certains cas d'agir auprès d'eux, en même temps qu'on s'efforce d'instruire l'enfant de ses devoirs, et de réprimer le développement des dispositions perverses qu'on a pu observer en lui; et si l'on réfléchit au bien qui peut en résulter pour les parens eux-mêmes, qui pour la première fois de leur vie peut-être entendront le langage de la raison et de la piété, on trouvera des motifs bien puissans de ne point reculer devant une telle œuvre. Une autre considération encore, rend nécessaire de connaître la position des familles dont les enfans sont reçus dans les asiles; c'est que pendant l'hiver on accorde (du moins le fait-on à Paris), des secours en soupes, vêtemens et chaussures aux plus pauvres de ces enfans. Ces distributions doivent être faites avec justice; et des parens dont la misère ne serait pas réelle, ou qui ne feraient point pour subvenir aux besoins de leurs enfans tout ce qui serait en leur pouvoir, ne devraient pas être appelés à la participation de ces bienfaits.

Quelquefois les directeurs de l'asile sont chargés de visiter les familles des enfans; nous ne pouvons certainement pas désapprouver cette mesure, si c'est par une impulsion véritable de bonne volonté que les

maîtres remplissent à cet égard les droits des comités; mais nous observerons qu'on ne doit pas les détourner de leurs devoirs d'intérieur durant la semaine; que le dimanche est le seul jour qu'ils aient de libre et qu'ils puissent consacrer au repos. S'ils visitent alors quelques familles, rien de mieux, mais il restera encore beaucoup à faire après eux. Si par exemple un enfant tombe malade, la visite d'une des dames du comité ne sera-t-elle pas utile et consolante pour ses parens? Ses conseils ne seront-ils pas accueillis avec reconnaissance? Les paroles d'affection qu'elle adressera au petit être souffrant ne pénétreront-elles pas jusqu'au fond du cœur de la pauvre mère inquiète ou désolée? Et de ce jour ne s'établira-t-il pas entre cette dame et cette famille des rapports qui donneront plus d'autorité à ses avis et plus de puissance à ses recommandations?

Mais il est important d'établir que la charité exercée par les dames au sein des familles soit toute morale, afin que la possibilité d'obtenir des secours, ou tout autre motif d'intérêt personnel, ne puisse conduire les parens à feindre des sentimens qu'ils n'éprouveraient pas véritablement. Il y a plus de douceur que nous ne saurions l'exprimer dans cette nature de charité, dont les témoignages semblent retirer le pauvre envers qui elle s'exerce de l'état d'abjection et d'humiliation où il est placé, car alors nous le rapprochons de nous; il n'y a plus entre nous de différence que celle du plus ou moins d'élévation des sentimens et des pensées, et plus d'une fois on a pu reconnaître que cette différence n'était point au désavantage du pauvre. On a pu

remarquer aussi que tel être dont le cœur est ulcéré par les souffrances et la misère, dont l'âme est rempli d'un fiel amer qu'il exhale en paroles d'envie contre le riche, et de blasphème contre la Providence, était d'abord surpris, puis attendri et subjugué par la manifestation d'un genre d'intérêt si nouveau pour lui. Souvent peut-être l'aumône qu'il avait reçue n'avait pu ni amollir son cœur, ni adoucir ses impressions, parce qu'il avait cru ne l'obtenir que du dédain et d'une orgueilleuse pitié; mais ici il ne peut méconnaître un sentiment de compassion véritable ; on vient à lui, on le cherche, on le plaint ; il cesse d'être hostile et en méfiance, et lorsqu'ensuite on lui adresse de sages conseils, il est plus disposé à les accueillir, car il voit et sent que c'est une âme amie qui les lui présente.

Nous voudrions pouvoir retracer tout le bien que les dames des comités de surveillance peuvent être appelées à faire au sein des familles de leurs enfans adoptifs ; mais ce sujet encore est trop étendu pour que nous puissions le traiter en entier ; il nous paraît suffisant de l'avoir indiqué, car les dames surveillantes seront facilement instruites et dirigées par leur propre impulsion, si la destinée des petits enfans dont elles s'occupent leur est vraiment chère, et si leurs pensées et leur sollicitude les suivent dans l'humble et triste réduit où vont peut-être s'éteindre leurs innocentes joies et où se présentent à eux de si pénibles contrastes.

CHAPITRE IX.

Conclusion.

Nous sommes loin d'avoir atteint le but et rempli la tâche que nous nous étions proposée en commençant cet écrit ; cependant nous n'hésitons pas à le livrer, tout incomplet et tout imparfait qu'il soit, aux méditations des personnes qui accordent intérêt et protection à l'institution des salles d'asile.

Nous nous estimerons heureuses d'avoir ouvert un nouveau champ à leurs réflexions et à leurs inspirations éclairées et charitables ; et nous désirons vivement que, sur le sujet si vaste et si important que nous n'avons pu qu'effleurer, on dise beaucoup plus et mieux que nous n'avons pu et su le faire.

Dieu veuille bénir la lecture de ces lignes pour quelques âmes, en réveillant en elles un désir fervent, mais humble, d'accomplir les devoirs indiqués plus haut, et nos vœux ardens et sincères seront exaucés.

S'il est d'un intérêt pressant et général qu'un grand nombre de salles d'asile soit établi en France et dans toutes les autres contrés, il n'est pas moins à désirer que l'esprit de ces établissemens soit ce qu'il doit être, que leur direction soit confiée à des mains prudentes, et qu'enfin ces voies d'instruction ouvertes aux petits enfans des classes pauvres les conduisent sûrement au bien et les détournent du mal. Si cette pre-

mière éducation est essentiellement pure, morale et chrétienne, l'impression reçue d'elle ne s'effacera pas et l'instruction primaire des écoles, sans rien perdre de son importance, ne sera plus néanmoins responsable du sort de tant de jeunes êtres, pour lesquels elle est insuffisante ou elle arrive trop tard. Plus on réfléchira aux résultats que peut amener pour les générations naissantes l'extension des salles d'asile, et plus nous croyons que l'on se trouvera entraîné à travailler avec ardeur à en accroître le nombre. C'est dans cette douce conviction que nous adressons de nouvelles instances aux personnes qui ressentiront cette impulsion généreuse.

Nous les pressons de consacrer à l'œuvre qui nous est chère une portion de leur temps, de leurs pensées et de leurs efforts; mais nous les supplions aussi de ne l'entreprendre qu'avec les dispositions qui sont indispensables et que nous avons tâché d'analyser et de faire saisir.

FIN.

Note de la page 11.

Livre-Journal des Visites d'inspection.

DATES. — JOURS ET HEURES.	NOMS DES DAMES.	NOMBRE D'ENFANS présens.	OCCUPATIONS DU MOMENT.	PROPRETÉ.	TENUE.	OBÉISSANCE	*OBSERVATIONS.*